

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ÉCRITE

Demande de :	Madame Cathy VAESSEN
Date :	mail du 10.09.2024 du conseiller
Adressée à :	Madame Florence van LAMSWEERDE, Secrétaire Communale, Le service Secrétariat Madame Vanessa D'HONDT, Responsable du service Secrétariat général

Sujet :

Je souhaite déposer la question écrite suivante : "Organigramme de Woluwe-Saint-Pierre : vers plus de clarté et de transparence ?"

--

Le dernier organigramme de Woluwe-Saint-Pierre publié sur le site internet de la commune date du 11 février 2021. Depuis lors, il n'est plus accessible, alors que l'on pourrait s'attendre à le trouver sous la rubrique « Transparence ». À titre de comparaison, les communes voisines telles qu'Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert mettent à disposition leurs organigrammes en ligne.

Il est à noter que le style de présentation de ces organigrammes varie. Chaque commune semble adopter une approche différente dans leur conception. Par ailleurs, l'organigramme de la Ville de Bruxelles se distingue par une structure claire, indiquant non seulement les différents départements mais aussi le nom des responsables de chacun d'eux.

Questions :

1. Pourquoi l'organigramme de Woluwe-Saint-Pierre n'est-il plus accessible en ligne ?
2. La version du 11 février 2021 est-elle encore d'actualité ?
3. Si tel est le cas, serait-il envisageable d'ajouter le nom du responsable de chaque département ?
4. À l'avenir, serait-il possible d'adopter une représentation similaire à celle de la Ville de Bruxelles, avec une structure plus claire et détaillée ?

REPONSE

Madame,

En réponse à votre question écrite, nous vous communiquons les informations suivantes :

1. Pourquoi l'organigramme de Woluwe-Saint-Pierre n'est-il plus accessible en ligne ?

Vous trouverez sur le site de la commune l'organigramme général de l'administration de Woluwe-Saint-Pierre (<https://www.woluwe1150.be/transparence/publicite-de-ladministration/>). Il est accessible en ligne et l'a toujours été.

Il se trouve dans l'onglet « Transparence » → « Publicité de l'administration – commune » → « Ressources Humaines » → « Organigramme ».

2. La version du 11 février 2021 est-elle encore d'actualité ?

Non, en date du 10.09.2024, la version en ligne était datée du 31.03.2022. Une nouvelle version du 01.10.2023 (fusion de l'équipe des menuisiers avec celle des ferronniers) a été mis en ligne le 03.10.2024.

3. Si tel est le cas, serait-il envisageable d'ajouter le nom du responsable de chaque département ?

Le Décret et ordonnance conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française, relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises du 16.05.2019 dispose en son article 6 que :

« Art. 6.§ 1er. - Les autorités administratives disposent d'un site internet qui comprend, parmi les éléments de la page d'accueil, une rubrique « transparence » aisément identifiable.

Cette rubrique contient au minimum :

1° un document décrivant les compétences, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité administrative ; »

La loi n'impose pas de mentionner les noms des directeurs. Au contraire, en tant qu'employeur, la commune a des obligations de respect de la vie privée.

Il n'est donc pas souhaitable d'ajouter le nom du responsable de chaque département.

L'Administration a pris le choix de ne pas demander l'autorisation de chaque directeur de département de communiquer leurs données personnelles.

Contrairement aux élus politiques qui doivent communiquer leur nom et adresse mail, les membres du personnel communal sont soumis au RGPD. Ces membres ont des droits que la commune, en tant qu'employeur et responsable du traitement des données personnelles des agents dans le cadre des ressources humaines, est tenue de respecter.

Nous ne souhaitons donc pas communiquer leurs noms afin qu'ils ne soient pas directement interpellés lors d'une question ou d'un mécontentement d'un citoyen. En effet, il est déjà arrivé par le passé que certains, au vue de leur fonction, reçoivent des menaces et/ou se fassent harceler...

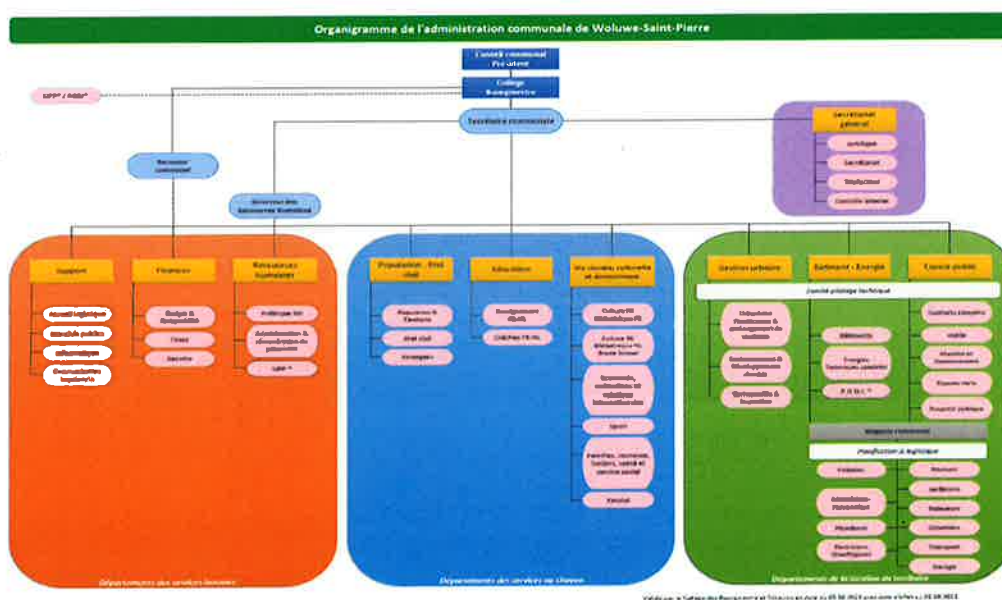
De plus, cela impliquerait une mise à jour régulière de l'organigramme suite aux mutations, départs, etc.

Cela étant dit, les coordonnées de la Secrétaire Communale se trouve également très clairement dans l'onglet « Commune » → « Secrétariat communal ».

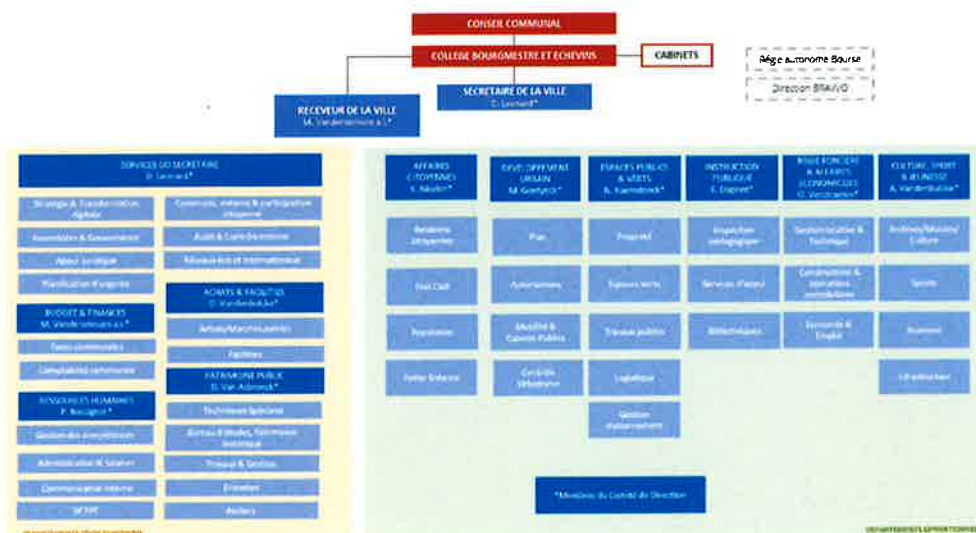
4. À l'avenir, serait-il possible d'adopter une représentation similaire à celle de la Ville de Bruxelles, avec une structure plus claire et détaillée ?

Nous estimons que notre organigramme est suffisamment structuré, clair et détaillé et ne doit donc pas être modifié. Il ressemble d'ailleurs fortement à celui de la Ville de Bruxelles mise à part les noms des directeurs qui ne s'y trouvent pas.

Organigramme de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre :



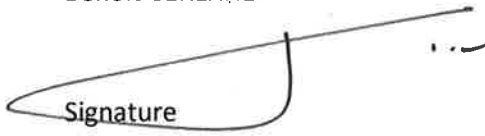
Organigramme de la Ville de Bruxelles :



Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 03.10.2024

Le Bourgmestre,

Benoît CEREXHE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that curves downwards and then back up to the left, ending in a small flourish.

Signature

NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.